



CONSOLIDER SON PROJET DE MICRO-ENTREPRISE

Le parcours créateur est conçu pour vous permettre de disposer des meilleures connaissances liées à l'entrepreneuriat et pour développer vos compétences de chef d'entreprise.

Site de formation continue – Cher
15 rue Henri Dunant – CS 80345 – 18023 Bourges cedex

Public concerné :

- Tout public

Prérequis :

- Avoir un projet défini et opter pour le régime unique et simplifié de la micro-entreprise

Nombre de participants :

- 6 à 15 stagiaires

Dates 2025 :

24/02/25 et 25/02/25 à Boulleret

Délai d'accès : l'inscription est validée à réception du contrat de formation.

Votre CMA se réserve la possibilité de proposer une date ultérieure ou un autre lieu de formation

Durée :

- 2 jours

Horaires :

- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17 h00

Tarif :

- 280 €

- Prise en charge à définir selon statut

- Formation inscrite au répertoire spécifique [RS 6994](https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6994/)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6994/>

- Formacodes : 13250 Constitution en société
32047 Création entreprise

Mon compte
personnel de
formation
dans la pratique



Objectif général

- ✓ Comprendre le régime de la micro-entreprise

Objectifs pédagogiques

- ✓ Analyser la situation personnelle et le projet de création afin de s'assurer de sa cohérence avec le cadre juridique du statut de micro-entreprise et ses incidences fiscales, juridiques et sociales
- ✓ Établir des devis et factures conformes à la réglementation et aux obligations légales
- ✓ Élaborer le plan de financement au démarrage
- ✓ Élaborer le compte de résultat
- ✓ Identifier le processus d'immatriculation de la micro-entreprise
- ✓ Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires de la micro-entreprise

Programme

- ✓ **Analyser un projet de création d'entreprise**
S'assurer de la cohérence du cadre juridique du statut de micro-entreprise et ses incidences fiscales, juridiques et sociales.
Mettre en œuvre l'ensemble des obligations qui en découlent (tenue du registre des achats et du livre des recettes encaissées, assurances, déclarations...)
- ✓ **Établir des devis et factures**
Connaître les informations obligatoires qui doivent être mentionnées sur les devis et factures afin d'être en conformité avec la réglementation et les obligations légales
- ✓ **Élaborer le plan de financement**
Définir les besoins et ressources nécessaires pour le démarrage de l'activité
S'assurer de la viabilité du projet de micro-entreprise

- ✓ **Élaborer le compte de résultat prévisionnel**
Définir un chiffre d'affaires et un résultat prévisionnel en prenant en compte la clientèle et le marché envisagé, son positionnement, l'estimation des charges envisagées
- ✓ **Identifier les processus liés à la déclaration de la micro-entreprise**
Repérer les procédures et les difficultés du processus
Permettre de créer l'entreprise en s'assurant du bon respect des obligations et réglementation en vigueur
- ✓ **Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires de la micro-entreprise**
Identifier les processus de déclaration
S'assurer du bon respect des obligations et réglementation en vigueur

Formateur

- ✓ Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

Méthodes et moyens pédagogiques

- ✓ Pédagogie active et participative
Formation pratique qui alterne apports théorique et exercices d'applications.

Documents remis

- ✓ Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ✓ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ✓ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ✓ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ✓ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- ✓ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

Évaluation des acquis de la formation

- ✓ Les compétences seront attestées par :
Une étude de cas écrite à partir de mises en situation professionnelle ou de simulation rattachées aux compétences ; le candidat présente à minima les points suivants : présentation et faisabilité du projet, les éléments de comptabilité, un exemple de devis et facture, le plan de financement, le compte de résultat, le positionnement de son offre commerciale, le prix de vente et sa constitution, les procédures d'immatriculation et de déclarations sociales et fiscales obligatoires.
- ✓ Cette évaluation est élaborée par le certificateur CMA France et organisée par la CMA-CVL
Cette certification n'a pas été mise en place en 2024 nous n'avons pas de taux de réussite à la certification à présenter.

Suivi post formation

- ✓ Un suivi individualisé peut être mis en place pour répondre à toutes questions complémentaires en lien avec le montage du projet avec un conseiller d'entreprise.

Renseignements et inscription :

Votre contact formation : Isabelle VIRAUD 07 72 72 36 49 – formation-continue.18@cma-cvl.fr

Handicap :

Référent handicap du site de formation :

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Site de formation :

Adresse : 15 rue Henri Dunant – CS 80345 – 18023 Bourges cedex

N° de téléphone : 02 46 59 15 03

Mail : formation-continue.18@cma-cvl.fr